



Demande d'autorisation d'occupation du domaine public relatif à des permis de stationnement à usage commercial Tarifs 2020/2021

Installation de véhicules

Direction Générale des Services Techniques
Direction de la Voirie

Demandeur (payeur) :	
Raison sociale :	Nom d'enseigne :
ou nom (particuliers) :	N° de Siret :
Forme juridique (SCI - SARL...)	
Adresse principale :	Adresse (si différente de l'adresse principale) :
Téléphone et / ou mail :	

Période :

	UNITÉ (empl de stat°)	Durée	Prix Unitaire	Prix Total
Exposition temporaire	u	jour(s)	6,50 € / u / jour	
Exposition permanente	u	1 an	900€ / u / an	
Exposition permanente	u	6 mois	500€ / u / 6 mois	
Exposition permanente	u	3 mois	300 € / u / 3 mois	
Minimum forfaitaire de perception (<i>minimum dû</i>)			35.00 €	
			Montant total à acquitter :	

Les délais d'émission et de signature sont de 3 semaines,

Je m'engage à m'acquitter des droits de voirie afférents à cette présente demande, dès réception de l'avis de paiement de la perception de Bagnolet.

Date :

Signature et tampon :

à renvoyer par mail : voirie-dgst@ville-bagnolet.fr

Merci de joindre un extrait de Kbis de moins de trois mois (pour les sociétés)

CROQUIS D'IMPLANTATION DES DISPOSITIFS :